

# Règlement intérieur du 3<sup>ème</sup> open international d'échecs de Cambrai

## Article 1 : organisation

Le club de Cambrai-Echecs organise le troisième open international d'échecs de Cambrai du vendredi 25 au dimanche 27 juin 2010 à la salle de la Manutention, rue des Capucins à Cambrai.

## Article 2 : homologation et appariements

Ce tournoi, homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Echecs (F.I.D.E.), se joue en 7 rondes. Les appariements informatisés (programme P.A.P.I. conçu par Erick MOURET) se font au système suisse accéléré sur 2 rondes (système de Haley). Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. entrées en application au 1<sup>er</sup> juillet 2009 (Congrès de Dresde).

Seront appariés à la première ronde uniquement les joueurs qui auront satisfait aux obligations de pointage (contrôle de la licence A et règlement des frais d'inscription) avant 13h45 le 25 juin 2010.

## Article 3 : cadence

La cadence de jeu est de 2 h 00 avec une fin au K.O.

## Article 4 : inscription

Les droits d'inscription se montent à 30 euros pour les seniors et à 15 euros pour les jeunes. L'inscription est gratuite pour les M.I. et G.M.

## Article 5 : horaires des rondes

Les parties se joueront aux dates et heures suivantes :

Ronde 1 : vendredi 25.06.10 à 14h00

Ronde 2 : vendredi 25.06.10 à 18h30

Ronde 3 : samedi 26.06.10 à 9h00

Ronde 4 : samedi 26.06.10 à 14h00

Ronde 5 : samedi 26.06.10 à 18h30

Ronde 6 : dimanche 27.06.10 à 9h00

Ronde 7 : dimanche 27.06.10 à 14h00

## Article 6 :

Par dérogation prévue à l'article 6.6 des règles du jeu, un joueur peut arriver devant l'échiquier avec un maximum de soixante minutes de retard. Au-delà de ce délai, il perd la partie par forfait.

## **Article 7 : classement et prix**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre le buchholz tronqué (somme des scores ajustés des adversaires moins le plus faible) puis la performance.

Les prix sont distribués à la place réelle et ne sont pas cumulatifs.

La cérémonie de remise des prix est prévue le dimanche 27 juin 2010 à 18h30.

Un joueur non licencié en France doit pouvoir justifier de son classement national (licence, attestation) s'il souhaite prétendre à un prix.

Tout joueur absent à la cérémonie de clôture renonce à son prix.

La liste des prix sera affichée avant la 5<sup>ème</sup> ronde dans la salle du tournoi.

## **Article 8 : arbitrage**

Le tournoi est arbitré par Philippe SAUVE (Arbitre AF3).

## **Article 9 : comportement des joueurs**

Il est interdit de fumer dans tous les locaux du tournoi. Il est interdit d'analyser ou de blitzter dans la salle du tournoi. Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction des Tournois de la F.F.E. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Les téléphones portables sont interdits dans la salle de jeu.

## **Article 10 : commission d'appel**

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la ligue ou de la fédération. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

## **Article 11 : fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule.

## **Article 12 :**

L'inscription au 3<sup>ème</sup> open international de Cambrai implique l'acceptation du présent règlement.